

Université de Technologie de Troyes

Schéma Directeur

de la

Vie Etudiante

2022/2027

**Décembre 2022**

Ont contribué à la rédaction du présent document :

Les services Bureau d’aide à l’insertion professionnelle, Santé, Sports, Valorisation des parcours étudiants et Vie étudiante, les référentes Egalité Hommes/Femmes, Handicap, les étudiant(e)s élu(e)s au conseil d’administration et des études.

***Quelle est la définition de la vie étudiante ?***

Dans le contexte de la loi ORE (orientation et réussite étudiante), de la massification et de la diversification des publics, l’établissement doit répondre à cette problématique sociétale.

Elaboré en octobre 2015, le plan national de vie étudiante comporte trois volets et 35 mesures. Les grands principes sont :

* Simplifier les démarches des étudiants et renforcer l'accès au droit,
* Améliorer les conditions de vie et des études,
* Dynamiser la vie des campus et l'engagement des étudiants.

Un certain nombre de ces mesures relève d'une politique nationale et elles doivent trouver leur déclinaison sur le plan territorial. D'autres nécessitent la mise en œuvre d'actions spécifiques à notre établissement.

***La réussite étudiante, qu’est-ce que c’est ?***

Le succès d’un parcours universitaire en termes d’apprentissage, de maîtrise des savoirs et de développement des compétences est un des éléments constitutifs de la réussite étudiante. Cette réussite universitaire se traduit notamment par l’obtention d’une reconnaissance des savoirs et compétences sous forme de diplômes ou de certifications. La réussite étudiante concerne tout autant la socialisation et la préparation à une insertion professionnelle.

La réussite étudiante a donc pour objectif d’accompagner les étudiants dans leur projet d’études, leur projet personnel et professionnel, tout en les laissant acteurs de leurs choix d'orientation ou de réorientation en les adaptant à leur singularité.

Dans cette perspective, il est essentiel pour l’Université de Technologie de Troyes d’offrir aux étudiants des conditions d’études ainsi que des conditions de vie sociale, culturelle ou sportive favorables tant à leur épanouissement personnel qu’à la réalisation de leurs projets. L’établissement contribue également aux conditions de santé et de bien-être de ses étudiants.

***Avons-nous besoin d’un schéma directeur pour la vie étudiante* ?**

Il est important de rappeler qu’un projet de schéma directeur de la vie étudiante pour le territoire Champagne Sud piloté par l’Université de Reims est en cours.

Des éléments de cadrage de la loi du 22 Juillet 2013 relative à l’enseignement supérieur et à la recherche a modifié l’article L. 718-4 du code de l’éducation. Celui-ci indique que l’établissement d’enseignement supérieur (URCA) chargé d’organiser la coordination territoriale dans les conditions fixées par l’article L.718-3, élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires, un projet d’amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l’ensemble des établissements partenaires.

Ce projet doit présenter une vision consolidée des besoins des établissements d’enseignement supérieur implantés sur le territoire en matière de logement étudiant, de transport, de politique sociale, de santé, d’activités culturelles, sociales et associatives.

La finalité du schéma directeur est de définir une politique globale de vie étudiante sur le territoire qui s’inscrive dans le cadre du Plan National de Vie Etudiante (PNVE). Cette politique doit être partenariale, les collectivités territoriales, dont l’engagement et le soutien sont un facteur clef, sont des acteurs essentiels pour l’élaboration et la mise en œuvre du projet.

Il est nécessaire pour l’Université de Technologie de Troyes de déployer son propre schéma directeur (SDVE) afin de coller au plus près aux attentes de ses étudiants que ce soit sur le campus nogentais ou troyen.

Les enjeux en matière de vie étudiante sur les deux sites ont fortement évolué ces dernières années. Il ne s’agit plus simplement de proposer des services de restauration ou de logement aux étudiants, mais bel et bien de créer et de développer une véritable vie de campus,

***Le schéma directeur, qu’est-ce que c’est ?***

Le schéma directeur décrit le processus de planification et de structuration qui a pour but de définir et décliner les orientations stratégiques de la réussite étudiante au sein de l'établissement. Il doit s'inscrire dans les objectifs du projet d'établissement. En accord avec la stratégie d’établissement et la vision de la réussite étudiante, il faut identifier les axes qui vont alimenter et soutenir le schéma directeur :

Qui orchestre la préparation du schéma directeur et structure son organisation ? Service Vie étudiante, étudiants, équipes projets, acteurs de chaque site.

Comment se déploie le schéma directeur et comment accompagner le changement ? Selon une démarche qualité, des actions issues de la réflexion sont mises en place et adoptées par la communauté à travers les conseils des prescripteurs et les instances.

Et après ? L’évolution du contexte, les résultats obtenus, le bilan du schéma, la stratégie de l’établissement permettront de construire le suivant et de faire évoluer l’existant.

Sur la base d’un diagnostic, il formalise, de manière opérationnelle et pragmatique, les trajectoires permettant d’atteindre les objectifs dans le temps avec les moyens nécessaires.

***L’élaboration du schéma directeur***

1. Définition des objectifs réalistes et réalisables
2. Validation et priorisation des axes thématiques
3. Outils et démarches, calendrier et échéancier de mise en œuvre du projet
4. Démarche d’amélioration continue : définition des indicateurs et processus de suivi
5. Communication dans les instances, auprès de la communauté et des partenaires



Schéma Directeur

de la

Vie Etudiante

**Table des matières**

[1) Vie de campus 5](#_Toc119397761)

[a) La question des temps et des rythmes étudiants au cœur des politiques de vie étudiante et de formation. 5](#_Toc119397762)

[b) Les enjeux liés aux activités associatives 6](#_Toc119397763)

[c) Le sport 6](#_Toc119397764)

[d) Les enjeux liés à la culture 6](#_Toc119397765)

[e) Mobilités et transports 7](#_Toc119397766)

[f) Le logement 7](#_Toc119397767)

[2) Politique d’accueil et d’accompagnement des étudiants 8](#_Toc119397768)

[a) Renforcer l’accueil et l’intégration des étudiants 8](#_Toc119397769)

[b) Soutenir l’accompagnement à la réussite 8](#_Toc119397770)

[c) Renforcer l’accompagnement administratif et la simplification des démarches 8](#_Toc119397771)

[d) Accueil et accompagnement des publics spécifiques 9](#_Toc119397772)

[3) Les enjeux liés à la valorisation de l’engagement des étudiants 10](#_Toc119397773)

[4) La politique de la santé étudiante et d’accès aux soins 12](#_Toc119397774)

[5) Egalité, diversité et lutte contre les violences 13](#_Toc119397775)

# Vie de campus

C’est prioritairement la mise en œuvre d’une stratégie de développement du campus qui associe tous les étudiants en parfaite adéquation avec la préservation de l’environnement, le développement durable et la mobilité douce.

L’UTT en tant que campus - site nogentais et site troyen - se doit d’être une illustration de ce qu’elle enseigne. A ce titre elle doit devenir un espace d’expérimentation, un démonstrateur global de ses actions en matière de développement durable impliquant les étudiants et tous les acteurs de l’institution.

L’investissement de l’UTT dans cette politique de responsabilité sociétale est renforcé et élargi par la signature de l’accord de Grenoble (COP21) et l’initiative d’Université de technologie européenne (EUt+) que porte l’UTT :

* **Le Conseil du Développement Durable, des Transitions et de la Prospective** a pour mission d’intégrer la dimension environnementale dans toutes les missions de l’université et de sensibiliser la communauté universitaire aux grands enjeux contemporains du développement durable et des différentes transitions auxquelles doit faire face une université moderne. Ce conseil doit permettre d’éclairer la stratégie DD&RS de l’institution et de veiller à sa mise en place.
* L’initiative Université de technologie européenne (EUt+) accélère la transition de l’UTT, en tant que leader du projet EUt+, au côté de 7 autres partenaires européens. L’UTT est à la fois pilote et établissement expérimental pour le développement des nouvelles méthodes et orientations pédagogiques. Cette dimension européenne accompagnera de manière forte et significative notre schéma directeur au fur et à mesure de l’évolution et de la validation du projet EUT+.

## La question des temps et des rythmes étudiants au cœur des politiques de vie étudiante et de formation.

Elle s’exprime par une définition commune et acceptée permettant un équilibre dans l’emploi du temps hebdomadaire de l’étudiant. Elle doit permettre la meilleure harmonie au service des apprentissages mais également de l’épanouissement de chacun :

* Des rythmes annuels par une meilleure répartition des charges d’enseignement entre les semestres de formation ;
* Des rythmes hebdomadaires avec une meilleure répartition des enseignements durant la semaine et dans la répartition CM/TD/TP ;
* Des rythmes quotidiens en portant un regard particulier sur la pause méridienne.

## Les enjeux liés aux activités associatives

C’est comprendre au mieux les aspirations estudiantines avec la volonté de :

* Valoriser et reconnaître dans les formations l’engagement étudiant et l’acquisition de compétences comptant pour l’obtention de leur diplôme ;
* Faciliter et aménager le parcours de l’étudiant qui s’engage pour l’établissement ou pour des activités associatives conventionnées ;
* Favoriser à travers les activités associatives ou des dispositifs d’Etat, les échanges avec les populations présentes sur les territoires ;
* Promouvoir les activités et la vie associative auprès de publics internes cibles et spécifiques.

## Le sport

Il est un déterminant de santé et de bien-être clef. Il s’inscrit dans le cadre des recommandations de l’OMS en matière d’activités physiques et sportives (à hauteur de 1h par jour, notamment), et permet ainsi de s’approprier une certaine culture d’éducation physique et sportive et une hygiène de vie propice au développement personnel. Il conviendra donc de :

* Disposer d’infrastructures sportives en libre accès à proximité immédiate sur et autour du campus ;
* Développer des propositions de sport universitaire le weekend et pendant les périodes de congés universitaires, ainsi qu’à la pause méridienne et en soirée ;
* Développer l’accessibilité du campus en vélo. Promouvoir la mobilité douce, aménager les axes de circulation sur et autour du campus, implanter davantage de parcs à vélo offrant une nécessaire sécurité ;
* Soutenir l’association sportive pour organiser des rencontres universitaires de toute nature.

## Les enjeux liés à la culture

Afin de favoriser l’accès à la culture des étudiants, des actions peuvent être menées sur plusieurs axes :

* Développement d’UE de pratique culturelle dans les formations ;
* Communication accrue, meilleure lisibilité des propositions ;
* Mise en place de partenariats avec les acteurs culturels du territoire (PASS Culture, Conservatoire, Maison du boulanger, CGR…) ;
* Développement de la dimension artistique et culturelle sur le campus ;
* Développement de l’esprit créatif à travers des dispositifs innovants de formation et de recherche (ingénieur du son...) ;
* Implication de l’étudiant comme acteur des actions culturelles portées par les établissements pour participer au dialogue avec la société ;
* Renforcement de l’offre culturelle en facilitant les échanges inter-campus (programmation d’expositions, spectacles).

## Mobilités et transports

L’UTT mène une démarche de labellisation DDRS. Dans ce cadre, les étudiants doivent mesurer l’impact de leurs déplacements et envisager des solutions pratiques et/ou innovantes. Différentes actions seront menées pour :

* Renforcer l’offre de transports en commun pour les étudiants ;
* Développer les modes de déplacement doux, durables ;
* Promouvoir des applications mobiles pour le covoiturage ;
* Multiplier les actions de prévention et de formation à la sécurité routière ;
* Identifier sur le campus, avec les acteurs territoriaux concernés les difficultés de mobilité et rechercher des réponses adaptées et rendre facilement accessible celui-ci par l’intermédiaire de transports en commun réguliers.

## Le logement

Les conditions de vie des étudiants sont indissociables de leur réussite. La qualité de l’habitat et un environnement épanouissant dans les résidences universitaires doivent être favorisés par :

* Une étude sur les besoins en logements adaptés aux alternants ;
* Le développement de l’animation socioculturelle des résidences doit se poursuivre pour lutter contre l’isolement des étudiants ;
* Simplifier les démarches de demande de logements étudiants. Une attention particulière doit être portée sur la situation de nos étudiants étrangers ;
* L’amélioration de la gestion des logements vacants à la rentrée universitaire de façon que les étudiants intéressés puissent être immédiatement informés des logements qui se libèrent.

# Politique d’accueil et d’accompagnement des étudiants

L’accueil et l’accompagnement des étudiants sont essentiels à leur bonne intégration dans l’enseignement supérieur et dans les territoires. Il s’agit là d’un enjeu fondamental pour leur réussite. Cette dimension, bien que présente, doit être renforcée. Les enjeux liés à l’accueil et l’accompagnement des étudiants se déclinent sur plusieurs axes :

## Renforcer l’accueil et l’intégration des étudiants

* Coordonner avec les collectivités la politique d’accueil et d’intégration des étudiants sur le territoire ;
* Œuvrer pour un accueil de qualité ;
* Impliquer les étudiants dans la politique d’accueil, d’intégration et d’accompagnement ;
* Proposer une carte européenne de l’étudiant.

## Soutenir l’accompagnement à la réussite

* Renforcer les dispositifs de parrainage, de tutorat et d’aide à la réussite ;
* Articuler l’enseignement secondaire et l’enseignement supérieur. La réussite des étudiants passant par une bonne information et orientation des élèves de terminale, l’articulation entre second degré et enseignement supérieur est un élément déterminant du parcours. Le continuum bac -3/bac+3 doit donc être développé et renforcé avec des temps d’immersion pour les lycéens.
* Former les étudiants à devenir des « ambassadeurs » de l’enseignement supérieur dans l’enseignement secondaire afin d’encourager les plus jeunes à poursuivre leurs études.

## Renforcer l’accompagnement administratif et la simplification des démarches

* Proposer un accès rapide aux différents services de la vie étudiante ;
* Accompagner les associations étudiantes dans les montages des dossiers et les démarches administratives ;
* Renforcer l’information et l’orientation des étudiants ;
* Traduire les documents essentiels en anglais ;
* Proposer aux étudiants, en particulier aux primo-arrivants, la plateforme UT3L qui est un outil existant performant et permet de faire des choix pour la future formation, se tester en anglais, de découvrir l’UTT, de s'entrainer en mathématiques, physique, chimie, de réfléchir sur les méthodes de travail ;
* Un MOOC décliné en plusieurs langues portant sur la méthodologie du travail universitaire, ainsi que davantage de vidéos portant sur la vie de l’étudiant et son orientation au sein des services qui lui sont dédiés sont à envisager.

## Accueil et accompagnement des publics spécifiques

L'UTT souhaite défendre et mettre en avant des valeurs humanistes en posant un cadre de référence pour la prise en compte et prise en charge des publics spécifiques qu’il s’agisse du handicap, des sportifs de haut niveau ou d’étudiants pleinement investis dans le domaine culturel et artistique mais également d’étudiants internationaux, et ce sur les points d'actions suivants :

* L'accueil : détection, mise en place de plan d'accompagnement individualisé avec une formalisation des procédures et mise en place d'aménagements ;
* Le suivi : prise en charge des renouvellements des aménagements et plans d'accueil individualisés, sensibilisation des conseillers pédagogiques des étudiants concernés ;
* L'aménagement des études et épreuves : respect des aménagements dans les salles d'examens et adaptation des cursus ;
* L'accessibilité des locaux ;
* La communication et la sensibilisation : mise en place d'évènements et de conférences ; présence aux réunions de rentrée, accès à une page Moddle dédiée au handicap ;
* Inscrire le handicap au cœur d’une stratégie commune et concertée à tous les établissements du réseau de l’ESR ;
* Sensibiliser au handicap et communication autour de la prise en charge de celui-ci ;
* Harmoniser la prise en charge des étudiants sportifs de haut niveau ou d’étudiants investis dans le domaine culturel et artistique ;
* Proposer davantage d’emplois étudiants et valoriser les compétences des étudiants salariés ;
* Mettre en place et étendre aux différents partenaires les critères du label "Bienvenue en France" ;
* Développer et partager les outils permettant l’organisation de la vie étudiante (charte de la vie étudiante, organisation d’activités, formation des responsables d’association et des élus) ;
* Renforcer la coordination entre les services universitaires, le CROUS et acteurs publics.

L'UTT accompagne également les étudiants issus du programme de l’Egalité des chances avec un plan d’actions combinant rencontres sociales et soutiens scolaires pour favoriser leur intégration et la réussite dans leurs études.

# Les enjeux liés à la valorisation de l’engagement des étudiants

Le Ministère, dans sa circulaire publiée en mars 2022 rappelle l’importance de l’engagement étudiant et la nécessité de le valoriser <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/22/Hebdo13/ESRS2206041C.htm>

Construite par et pour les étudiants en 2016, la démarche MIND (Maîtriser, INnover, Développer), incarne la volonté de l'UTT d'encourager, faciliter et accompagner les initiatives et l'innovation étudiante en menant des projets étudiants ou en s'engageant dans des associations. Le pilotage et l’amélioration continue de cette démarche pédagogique permettent de prendre en compte les évolutions du contexte ainsi que les attentes des étudiants et de l’école et de faire évoluer le dispositif.

Pour valoriser les étudiants, quelques pistes sont possibles :

* Etablir une Charte « étudiant engagé » pour soutenir l’engagement et valoriser les compétences des étudiants ;
* Promouvoir l’entrepreneuriat étudiant en proposant une reconnaissance du Statut National d’Etudiant Entrepreneur et en proposant un cycle d’accompagnement aux porteurs de projets ;
* Mettre en place un incubateur étudiant sur le campus ;
* Encourager l’innovation au travers de challenges et concours internes et externes ;
* Reconnaitre dans les formations l’engagement étudiant en permettant la valorisation de compétences (crédits ECTS) comptant pour l’obtention de leur diplôme ;
* Faire des campus des lieux de vie et de travail agréables favorisant la réussite ;
* Développer un cadre de consultation des étudiants sur la politique d’établissement en matière de vie étudiante, notamment dans les services administratifs et la Bibliothèque Universitaire de l’école ;
* Développer une offre d’emplois étudiants de qualité sur les campus ;
* Mettre en place une charte du job étudiant pour limiter l’impact du travail étudiant sur la réussite des études ;
* Soutenir les dispositifs d’accompagnement dans le cadre des parcours d’excellence ;
* Favoriser l’intégration des étudiants et leur acculturation à l’environnement universitaire ;
* Développer de manière forte le tutorat et l’étendre davantage dans l’établissement ;
* Assurer la transmission par le suivi des anciens étudiants.

Au-delà de la valorisation de l’engagement des étudiants au sens large, d’autres axes de travail pourront être développés :

* La reconnaissance de l’engagement concernant l’ensemble des mesures prises par l’établissement afin d’aider et d’accompagner l’étudiant dans sa démarche : aménagement de la scolarité, de son emploi du temps ou de son cursus, aménagement des modalités de contrôles des connaissances, mise à disposition d’outils ;
* La validation à propos des méthodes d’évaluations mises en place afin d’apprécier et d’attester des compétences, connaissances et aptitudes acquises par l’étudiant lors de son engagement : modalités d’évaluation, consignes et aides pour les rapports écrits et soutenances orales ;
* La valorisation externe permettant à l’étudiant de mettre en avant son engagement à l’extérieur de son établissement : prix lors de concours, inscription sur le diplôme, attestation de réussite ou d’excellence ;
* La promotion regroupant les actions de communication mettant en avant les points précédents : actions de promotion, présentation en amphithéâtre, temps d’animation et de convivialité.

Des points de vigilance et de priorité pourront être portés sur les activités d’engagement étudiant, définies par le code de l’éducation (L. 611-9) comme :

* Une activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ;
* Une activité professionnelle que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement ;
* Une activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article 221.2 du Code du sport ;
* Une activité militaire dans la réserve opérationnelle ;
* Un engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale ;
* Un engagement de sapeur-pompier volontaire ;
* Un service civique ;
* Un volontariat dans les armées.

Ou éventuellement, selon les moyens alloués et le contexte :

* + Etudiants élus dans une collectivité locale ;
	+ Etudiants désignés dans un corps constitué comme le Conseil économique, social et environnemental, les conseils économiques, social et environnementaux des régions ;
	+ Etudiants titulaires de mandats syndicaux ;
	+ Etudiant engagé dans la troisième phase du Service national universel ;
	+ Etudiant de la réserve civique ;
	+ Etudiants artistes de haut niveau ;
	+ Etudiants parents ou aidant familiaux (avec un proche en perte d’autonomie).

# La politique de la santé étudiante et d’accès aux soins

Le Pôle Santé met en œuvre des actions parmi lesquelles :

* Une mission de veille sanitaire avec comme moyens entre autres, un bilan de santé obligatoire en premier cycle ;
* Il joue également un rôle de prévention en lien avec les Agences Régionales de Santé (ARS) ;
* Il met en place des actions ponctuelles de promotion de la santé sur des sujets divers : consommation de tabac, d'alcool, de cannabis, sécurité routière, SIDA, hygiène alimentaire ;
* Il participe aux côtés de l’établissement à l’amélioration de l’intégration et de la réussite des étudiants touchés par le handicap ;
* Il favorise enfin le développement, à l’échelle du site, d’une politique de santé publique

associée à un dispositif de prévention par les pairs (dispositif étudiants relais-santé par le biais d’emplois étudiants).

Pour compléter ces actions, il est souhaitable de :

* Participer à l’élaboration d’un plan local de la santé étudiante ;
* Mutualiser certains supports et simplifier l’accès aux droits en santé ;
* Améliorer et faciliter l’accès aux différents services sociaux ;
* Renforcer la prévention et la promotion de la santé au travers de communications

régulières et variées notamment pour une meilleure promotion du dispositif de télé consultation ;

* Renforcer les actions en matière de lutte contre la précarité étudiante ;
* Renforcer la collaboration avec les services de la CPAM.

# Egalité, diversité et lutte contre les violences

Dans le cadre de leur responsabilité sociétale, les établissements se doivent d’offrir à la communauté étudiante un campus favorisant leur bien-être et le bien vivre ensemble.

La récente loi de transformation de la fonction publique de 2019 contribue à cette dynamique nouvelle.

L’UTT souhaite faire de son campus un endroit sécurisé, pour toutes et tous, qui favorisera la réussite des études et prévoit de :

* Mettre en place un plan d’action dédié à l’égalité et la parité entre étudiantes et étudiants et se doter des moyens humains afférents : référent. e égalité/diversité dédié.e exclusivement aux étudiant.e.s.
* Renforcer les dispositifs et les actions en matière de lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences notamment les VSS (actions de sensibilisations, formations, chartes de bonnes conduite, plateforme de signalement)
* Communiquer en interne et en externe sur les actions de lutte contre les VSS auprès de tous les acteurs en lien avec les étudiants (tuteurs de stages, universités partenaires…)
* Développer un espace pédagogique interactif sur ces problématiques
* Travailler sur l’inclusivité au sens large

En conclusion

Le renforcement du pilotage et l’animation de la politique en faveur de la vie étudiante est un levier de la stratégie de développement de l’Université de Technologie de Troyes.

La recherche d’un nouveau mode de consultation et de participation des étudiants aux dispositifs d’assurance qualité des services étudiants doit être encouragé. La création de lieux qui valorisent et concentrent les services aux étudiants. Rendre ces lieux accessibles en responsabilisant les étudiants avec la volonté d’encourager la sociabilité étudiante et d’offrir aux étudiants élus de vraies conditions d’exercice de leurs missions.

L’étudiant libère et valorise ses talents, l’étudiant fait bouger son campus, l’étudiant investit sa ville universitaire.